

Février 2009

Bulletin destiné aux adhérents



Z. Brajer

### Sommaire

- Editorial : p.1
- Dossier SNCF Déportations. p.2- 3
- Vidal de la Blache et l'antisémitisme allemand p.4-5
- Le "manuscrit de Cayeux-sur-Mer" p.6
- Etranges retour . p.7
- Agenda du Cercle d'étude p.8

### EDITORIAL

#### *Les enfants dans le système concentrationnaire*

L'évocation de l'assassinat des enfants juifs est sans doute, pour des adolescents du XXIème siècle, l'approche la plus immédiate de la logique folle du génocide, du caractère inouï des crimes nazis, de la spécificité de la Shoah. André Rosenberg, dans sa thèse soutenue à Paris en 2000, estime que plus de deux millions d'enfants périrent, enfermés et affamés dans les ghettos de la Pologne occupée, massacrés en masse après l'invasion de l'URSS, déportés de l'Europe entière vers les camps de la mort.

Le Cercle d'étude a réalisé deux films consacrés à cette tragédie:

- *Enfants et adolescents juifs dans le système concentrationnaire nazi*, à partir de témoignages de survivants, membres de l'Union des déportés d'Auschwitz. Ils ont été enfants ou adolescents enfermés au ghetto de Lodz, en Pologne dès 1940, puis déportés en 1944; ils ont été, adolescents, traqués, arrêtés et déportés de France entre 1942 et 1944 avec des membres de leur famille. Léa Schwartzmann a été déportée avec ses parents et onze frères et sœurs. Ces témoins, qui ont dû lutter pour leur survie à l'égal des adultes, ont eu la douleur de voir disparaître leurs proches, dès l'arrivée à Auschwitz-Birkenau ou dans les souffrances du quotidien concentrationnaire. Ils ont été astreints au travail forcé, dans les kommandos extérieurs ou à l'usine; Nadine Heftler a été enfermée deux mois, sans trop comprendre pourquoi, dans un block d'enfants où se trouvaient des jumeaux voués aux expériences du Dr Mengele... Ils ont connu des transferts vers d'autres camps, avant d'être libérés. Certains étaient devenus orphelins, d'autres ont retrouvé une famille parfois décimée, tous ont subi un terrible traumatisme, brutalement arrachés à leur enfance ou à leur adolescence par la barbarie génocidaire. Physiquement et moralement épuisés, ils ont dû se reconstruire.

Le livret d'accompagnement du DVD présente brièvement les témoins apparaissant dans le film. Nous avons eu la peine de voir disparaître deux d'entre eux, Henri Wolff et Michel Feldman. Ce livret présente une chronologie des faits et de l'engrenage dans lequel ont été précipités les juifs d'Europe, victimes du plus grand génocide de l'histoire, et complète les témoignages par quelques textes et documents : Le texte de la chanson destinée aux enfants –ceux qui allaient si tragiquement disparaître- placée au début du film, interprétée en yiddish par Sarah Lichtsztejn-Montard. Puis le discours de Chaïm Rumkowski, nommé par les Allemands à la tête du ghetto de Lodz, appelant, le 4 septembre 1942, les femmes à livrer leurs enfants aux nazis.

*Claude Dumond*

# Compte-rendu de lecture : « Dossier SNCF et Déportations »

in Historail n°4 janvier 2008

Revue disponible à La Vie du Rail 11 rue de Milan 75440 Paris cedex 09  
Tel : 01 49 70 12 57

Ce dossier comporte 56 pages et est divisé en 8 articles dont 7 sont rédigés par Georges Ribeill qui a une formation pluridisciplinaire et possède, entre autres, un doctorat en histoire. Il est conseiller rédactionnel à « La vie du Rail » qui publie Historail. Il a pu consulter des archives, en particulier les archives de la SNCF au Mans. Ce dossier intervient dans le cadre du débat (comme le rappelle B. Carrière dans l'éditorial du dossier intitulé : « un silence qui interpelle ») sur l'importance de l'implication de la SNCF dans la déportation de milliers de Juifs, résistants et politiques. Mais, en réalité, les thèmes traités par l'auteur sont plus vastes que celui annoncé par le titre.

Le premier article, le plus long (12 pages) est consacré au « *lent et intermittent dévoilement du rôle de la SNCF* » : d'emblée G. Ribeill insiste sur la distinction indispensable entre déportations et « transfèrements ».

Les convois de déportation sont ceux qui partaient majoritairement de Drancy, Compiègne et franchissaient la frontière allemande (donc de l'Alsace-Moselle rattachées au Reich). Ils se trouvaient exclusivement sous autorité allemande, la SNCF étant prestataire de ses locomotives et de leurs équipes de conduite, les wagons pouvant être français comme allemands. Tandis que les transfèrements se situaient en amont de cette « chaîne logistique » et concernaient les convois assurant les transferts entre les camps d'internement et en direction de Compiègne et Drancy, transferts qui, de l'été à novembre 1942, depuis la zone libre, relèvent de l'autorité de Vichy.

A l'aide de références à une bibliographie très fournie et de la reproduction de nombreux documents (ce qui est également le cas pour les autres articles), G. Ribeill nous fournit une synthèse détaillée des recherches historiques sur l'implication de Vichy dans les déportations et sur l'évolution du regard porté sur la SNCF : que de chemin parcouru entre l'ouvrage de P. Durand en 1968 : « *La SNCF pendant la guerre, sa résistance à l'occupant* » qui ne contient aucune allusion aux trains de déportation, sauf pour les secours apportés par les cheminots et ce que G. Ribeill présente comme « *les excès de la prétendue enquête* » de R. Delpard : « *les convois de la honte. Enquête sur la déportation* » paru en 2005... Cet ouvrage intervient après les différents dépôts de plainte, d'abord de K. Schaechter en 1992 (dont la famille a été déportée à Sobibor et Auschwitz et qui est le premier à avoir trouvé *une facture adressée pour règlement*, par le service financier de la SNCF, ici au préfet de Haute Garonne en août 1944 pour un convoi de

transfèrement, à partir du camp de Noé, vers Drancy au premier trimestre 1944); puis plainte de la famille Lipietz, chaque plainte entraînant des procès à l'issue desquels la SNCF sera mise hors de cause après ce que G. Ribeill appelle « *un certain harcèlement* », la concernant.

Le second article, intitulé "La déportation des résistants et des politiques depuis la France occupée: les résultats du Livre-Mémorial de la fondation pour la mémoire de la déportation" est rédigé par Thomas Fontaine qui a dirigé le groupe de recherches de la FMD. Il pointe du doigt l'ambiguïté de la notion de « politiques » définie par une loi de 1948 et qui désigne aussi bien les communistes arrêtés avant juin 1941 que les victimes juives de la « solution finale »... La suite de l'article consiste en une présentation détaillée, cartographiée et chiffrée, des différentes formes de déportation (« par mesure de répression » ou « par mesure de persécution »), les points de départ, les cheminements et les différentes destinations sous la responsabilité du MBF (Militärbefehlshaber in Frankreich).

Les deux articles suivants de G. Ribeill s'intéressent aux cheminots : le premier aux déportés : « *si plusieurs dizaines de cheminots ont été déportés en tant que Juifs, plus nombreux ont été les victimes de leurs convictions politiques et/ou pour faits de résistance* » tout en soulignant qu'il est difficile voire impossible d'en faire un décompte précis. Le deuxième, consacré à « *l'aide des cheminots aux internés transférés et déportés* », démontre que l'aide a été multiforme : collecte et acheminement des petits billets jetés des convois, aides à l'évasion, un cas de sabotage le 2 juillet 1944 en amont de Reims (cf « *Le train de la mort* » de Ch. Bernadac) mais qui n'a fait que « *prolonger l'enfer* » et un cas de refus de tirer les trains (ici d'internés politiques) : celui du mécanicien Léon Bronchart en octobre 1942 à Montauban. G. Ribeill insiste beaucoup, à juste titre, sur ce cheminot militant socialiste et résistant, reconnu seulement à titre posthume comme « Juste des Nations » pour avoir caché ses voisins juifs, totalement ignoré par « la mémoire officielle ».

Le dossier se poursuit sur le thème « *de l'enchaînement bureaucratique des rafles et transferts à la chaîne logistique des convois de déportations* » dans lequel l'auteur rappelle le rôle d'Eichmann et la

\*\*\*\*\*

« *planification à flux tendus* » des convois de déportés dont la priorité venait juste après ceux des convois militaires. L'auteur rapporte la colère d'Eichmann lorsque l'Obersturmführer Röhke (remplaçant Dannecker) l'informe que le convoi prévu au départ de Bordeaux le 15 juillet 1942, est incomplètement « rempli » avec les Juifs apatrides raflés (1000 Juifs escomptés par train, répartis par 50 dans 25 wagons) et doit être donc supprimé. Eichmann se pose même la question de savoir s'il ne faut pas rayer la France de la liste des pays d'où l'on pouvait évacuer les Juifs... Mais Röhke l'en dissuade...

La suite de l'article est consacrée « à la chaîne continue des responsabilités », des fonctionnaires allemands et français en passant par le rôle de la SNCF « rouage de la chaîne logistique ». A ce propos, l'auteur pose la question cruciale, dans l'avant-dernier article, portant sur « la réquisition ou non des trains de la SNCF » considérée comme « un enjeu juridique capital » car c'est, lors des procès, un argument mis en avant par les avocats de la SNCF pour nier toute responsabilité. Après une démonstration très fouillée, il s'avère que les archives de la SNCF ne contiennent aucune trace d'une « convention » signée avec le ministère de l'Intérieur visant à livrer en urgence des trains réguliers « libérés de leurs voyageurs » et ne livrent qu'un seul document prouvant la réquisition d'un seul convoi...

En dehors d'un petit article plus « pointu » sur « le wagon couvert K, dit « wagon à bestiaux », article dans lequel G. Ribeill considère que « ce qui choque », c'est moins son utilisation pour transporter des êtres humains, prévue par le règlement, que les conditions de « remplissage » absolument inhumaines (d'un « effectif autorisé » de 40 à 50 hommes dans les convois de 1942 jusqu'à plus de 120 dans les convois de 1944), le dossier se termine sur le thème du degré d'implication de la SNCF. Il s'agit d'une ébauche de conclusion : « *Le soupçon installé, d'interminables procès, une histoire inachevée...* » dans laquelle l'auteur « accuse » les avocats des deux bords d'utiliser « des arguments juridiques ayant peu à voir avec les vérités historiques connues ». D'après lui, il manque « beaucoup de pièces au puzzle de la logistique ferroviaire franco-allemande » bien que la SNCF ait largement ouvert ses archives.

Pour S. Mingasson, secrétaire général de la SNCF (France Culture le 21 septembre 2006) : la SNCF, « système assez complexe de trains qui se succèdent » doit toujours « fonctionner d'une certaine façon »...

L'entreprise SNCF, pendant la guerre, s'est retrouvée, de fait, dans la « zone grise » (Primo Lévi), comprise entre les véritables organisateurs du crime de masse et les victimes. Finalement, comme l'écrit B. Carrière dans son éditorial, ce qui heurte le plus, c'est le silence, l'absence de regret et d'excuse après guerre auprès des victimes et de leurs familles alors que la SNCF a été un rouage essentiel de la déportation de masse.

Ce compte-rendu n'est qu'un petit aperçu de la richesse de ce dossier que je vous invite instamment à lire.

**Jacqueline Duhem**

(suite de la page 1)

Suivent, après un recensement du nombre des enfants et adolescents déportés de France, des témoignages sur la triste participation des autorités françaises à la déportation des enfants (camp de Pithiviers), les récits de déportés, alors adolescents, ou témoins du sort réservé aux enfants, sur les arrestations, la disparition des familles et, pour quelques-uns, l'expérience concentrationnaire. Nous terminons par la brève évocation de la douloureuse reconstruction de l'une des rescapés. La dernière page est consacrée à la mémoire de la Shoah, à travers la reproduction d'un collage réalisé par des élèves d'un collège de Reims.

- "Les enfants juifs de prisonniers de guerre déportés à Bergen Belsen", le second DVD traite du cas particulier des enfants juifs dont les pères étaient prisonniers de guerre en Allemagne, dans les stalags et les oflags et qui, à ce titre, étaient protégés par les conventions de Genève. Non déportables jusqu'en mai 1944 ils devinrent à cette date " Juifs d'échange", otages, et furent déportés, avec leurs mères dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, le plus jeune ayant 8 ans.

Neuf d'entre eux (Albert Bigielman, Denise et Madeleine Bolla, Francine Christophe, Victor Pérahia, Léon Placek, Paulette et Rosette Widawski, Maurice Zylbersztejn), ont échangé, trois par trois, leurs souvenirs devant les caméras de Bénédicte Gellée. Ils évoquent les multiples souffrances endurées dans le camp de Bergen-Belsen, les images insoutenables des milliers de cadavres qui jonchaient le camp en février et mars 1945, puis les rapports des enfants avec des mères aimantes et protectrices, mais astreintes au travail forcé. Enfin ils témoignent de ce que fut le "train de l'enfer" qui erra entre les lignes allemandes et soviétiques pendant deux semaines sans que la moindre nourriture leur soit donnée alors que l'épidémie de typhus frappait plusieurs d'entre eux.

En annexe, le commentaire par chacun(e) d'une photo de famille rappelle les jours heureux d'avant-guerre mais aussi la disparition de mères qui, qu'elles que soient les reconstructions familiales réussies d'après guerre, laisse un fort sentiment de perte, de deuil inaccompli. Le livret d'accompagnement comprend une introduction par Samuel Pintel, enfant caché à Yzieu mais extrait avant la rafle, une chronologie et un plan, un lexique et une bibliographie mais aussi des extraits de livres écrits par des membres de l' Amicale de Bergen-Belsen.

**C. D.**

Dans le numéro 9 de "La Lettre" l'article "Secrets de famille" était intitulé : "Famille, quand tu nous tiens..."

En effet, quoiqu'aient pensé les êtres de ma famille, personne ne s'est dit, au nom de quelques "idées" que ce soit : "la mort est plus importante que la vie". "

Fr. Valletton

\*\*\*\*\*

# L'antisémitisme évoqué à l'Académie des sciences morales et politiques

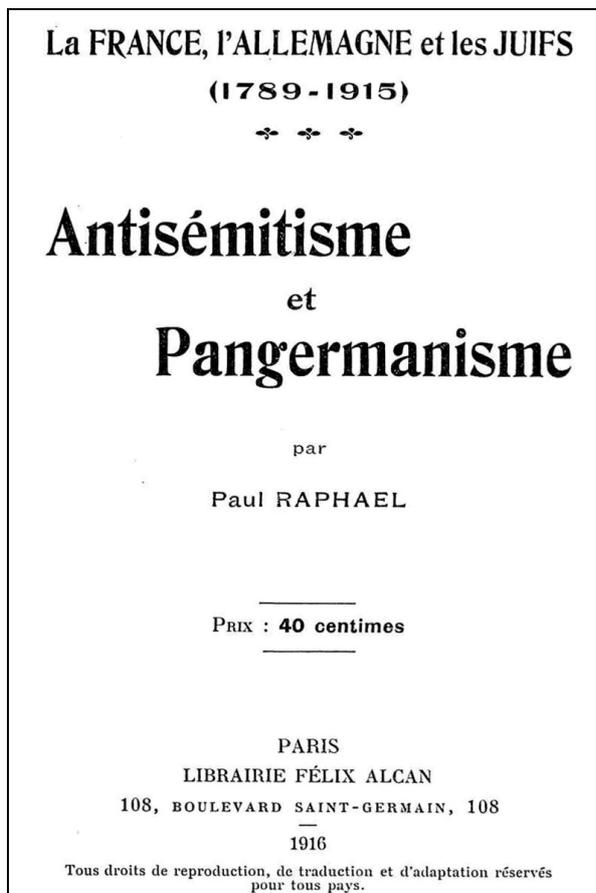
(séance du 21 octobre 1916)

**M. Vidal de la Blache** – J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de M. Paul Raphaël, une étude dont il est l'auteur et qui est intitulée *Antisémitisme et Pangermanisme*.

Parmi les moyens de propagande auxquels l'Allemagne a recours, on pense bien que les Israélites des nations neutres n'ont pas été oubliés. On a cherché à leur faire croire que la victoire des Empires du centre serait le signal de l'émancipation des Juifs. Comme elle avait pris contre nous le masque de champion de l'Islam, l'Allemagne a affecté pour la circonstance de se poser en protectrice du Judaïsme. Cette prétention paraîtra singulière à qui connaît les relations historiques entre les différents Etats allemands et les Juifs. Le rôle de l'Allemagne et de l'Autriche apparaît à cet égard, aussi bien chez elles qu'à l'étranger, en contradiction presque constante avec celui de la France. On peut dire que, dans l'Europe centrale, les périodes pendant lesquelles a prévalu l'hégémonie française ont été marquées par des actes favorables à la libération des Juifs, tandis qu'on observe le contraire dans les périodes où notre influence a décliné.

C'est ce qu'a établi, en une centaine de pages fortement documentées, un des jeunes historiens formés par l'enseignement de la Sorbonne. La démonstration se déroule, imperturbable et serrée, dans une série de faits, coordonnés par larges périodes et appuyés sur des références précises. L'auteur a grand soin de distinguer en Allemagne et en Autriche non seulement les Etats, mais les parties de chaque Etat ; car la condition des Juifs variait de province en province et même de ville en ville. Même parmi les Juifs d'un même Etat ou d'une même ville il existait des catégories soumises à des règlements particuliers. Une hiérarchie minutieuse, grâce à laquelle la fiscalité se glissait à travers tous les actes de la vie, caractérisait ce régime.

C'est ainsi qu'en Prusse, sous le gouvernement du roi-philosophe, les Juifs privilégiés, dits *ordinaires*, ne pouvaient exercer le droit de mariage qu'à condition d'acheter une certaine quantité de porcelaines dans les manufactures royales et de la vendre à l'étranger. Cette singulière restriction ne fut levée, moyennant rachat, qu'en 1788. Trois ans après, notre Assemblée constituante conférait aux Juifs l'égalité civile et politique. Si cette décision trouvait chez Kant un approbateur, elle rencontrait en même temps chez Fichte un violent adversaire, tirant argument de prétendues différences irréductibles de mentalité. Pourtant, dans la crise des réformes qui suivit la défaite, sa Prusse fut amenée à des concessions : elle accorda à ses Israélites



des droits civils et leur promet des droits politiques (décret du 11 mars 1812). Mais dans la réaction générale qui suivit la chute de l'Empire, ces promesses furent oubliées et même la loi de 1812 resta lettre morte (p. 42).

Le règne du Pangermanisme, qui n'est que la forme actuelle de cette Teutomanie que signalait déjà, si inutilement, Edgar Quinet, ne pouvait qu'accentuer encore contre les Sémites l'hostilité de ceux qui se regardent comme l'élite de la race aryenne. Les vrais sentiments se font jour dès que les circonstances semblent permettre de jeter le masque. En octobre 1915, lorsque l'Allemagne se croyait victorieuse, les *Preussische Jahrbücher* du professeur Delbrück déclaraient, dans un article spécialement contresigné par la Rédaction, qu'il faudrait interdire aux Juifs de Lithuanie et du royaume de Pologne tout établissement dans les pays germaniques. Et précisant la pensée : « Il faudra veiller, ajoutait-on, à ce que les masses d'une nation étrangère, au point de vue cultural (*sic*), soient maintenues loin des terres de la vieille culture allemande, non seulement par l'interdiction de l'immigration, mais encore par la limitation de leur liberté de mouvement à l'intérieur de l'Etat » (p. 88).

Il est inutile de rien ajouter à ce témoignage. Si l'antisémitisme n'est pas particulier à l'Allemagne, on est en droit de dire que c'est là qu'il a été érigé en théorie et que, comme doctrine, il a poussé les plus profondes racines. La démonstration que M. Paul Raphaël a tirée de faits soigneusement coordonnés réfute les promesses que la propagande germanique fait luire aux yeux de certains Israélites des pays neutres, et laisserait, s'il en était besoin, toute illusion sans excuse.

**Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, comptes-rendus, volume 187, Paris, Picard éditeur, 1917, pp. 230-232.**

### Quelques réflexions

Dans les séances de l'Académie, un temps est réservé à la présentation, par l'un des membres, d'ouvrages dignes d'intérêt. Si l'auteur, Paul Raphaël, n'a pas encore de renom, celui qui le « parraine » ici est une gloire de la géographie universitaire française. Ce livre, paru chez Alcan en 1916, porte en pré-titre *La France, l'Allemagne et les Juifs (1789-1915)*. Il est conçu dans un contexte de guerre.

**Paul Vidal de la Blache** (1845-1918) <sup>1</sup> a dispensé l'essentiel de son enseignement à l'École normale supérieure (1877-1899), puis à la Sorbonne (1899-1909). L'auteur du célèbre *Tableau de la géographie de la France* (Tome 1<sup>er</sup> de *l'Histoire de France* de Lavis, Hachette, 1903) a largement contribué, en France, à libérer la géographie de la tutelle de l'histoire. Avec lui, la géographie générale et la géographie humaine acquièrent une spécificité. Il connaît bien et apprécie les travaux des géographes allemands, surtout Friedrich Ratzel (1844-1904), auteur d'une décisive *Anthropogeographie* (1882-1891). D'ailleurs, il n'a jamais partagé l'admiration/répulsion à l'égard de l'Allemagne des intellectuels de sa génération, frappés par la défaite de 1870.

Une autre guerre est venue.... Depuis l'été 1914, les belligérants multiplient les efforts pour justifier leur action auprès des Etats neutres. Certaines neutralités européennes furent temporaires (Turquie, Bulgarie, Italie, Portugal). D'autres Etats, qui comptent une minorité importante de Juifs (Suisse, Pays-Bas) ne paraissent guère vouloir se départir de leur neutralité, avantageuse au reste pour l'Allemagne (contacts multiples par la Suisse, affaiblissement du blocus allié grâce à l'embouchure du Rhin). S'il y a bien un enjeu, il faut le chercher aux Etats-Unis, où des Juifs venus d'Europe depuis plusieurs décennies peuvent disposer d'une influence politique, en empêchant l'entrée en guerre, contre les Empires centraux, de la grande république. Au passage, un coup de patte vise le *kaiser*, qualifié de « champion de l'Islam » : une allusion au rôle de Guillaume II lors du voyage en Terre sainte et plus encore dans le contexte des deux crises marocaines. Les deux derniers paragraphes – dont les termes ne manquent pas de nous surprendre – se comprennent mieux si l'on sait que Vidal de la Blache connaît bien le monde germanique. Dans *Etats et nations autour de la*

*France* (Delagrave, 1889), il menait une analyse poussée de la formation de l'Etat prussien, puis de l'Empire allemand, estimant inévitable un expansionnisme majeur. Et, logiquement, le personnage de Johann Fichte (1762-1814) n'est pas oublié, lui qui dans les *Discours à la nation allemande* (1807) initiait une définition de la nation fondée sur une communauté des origines, du territoire et de la langue ; définition reprise par les pangermanistes, et qu'on oppose d'ordinaire à celle de Renan, fondée sur le passé, la solidarité, l'envie de vivre en commun

Voyons enfin, dans ce texte propre à susciter la réflexion, trois points sur lesquels le lecteur d'aujourd'hui pourrait apporter précisions ou nuances.

Pour la protection du judaïsme, « le rôle de l'Allemagne et de l'Autriche, dit Vidal de la Blache, apparaît en contradiction presque constante avec celui de la France ». Ce « presque » est très pertinent ! Car si les violences antisémites perpétrées à Vienne avant 1914 sont tristement connues, il n'en demeure pas moins qu'en Galicie, la constitution de 1868 reconnaissait les mêmes droits civils aux Juifs, aux Polonais et aux Ruthènes, et que « des représentants des Juifs figuraient au *Reichsrath*, à la Diète et dans toutes les assemblées communales <sup>2</sup> ».

La Constituante a bien fait des Juifs des citoyens à part entière (1789-1791), mais des ombres au tableau existaient. Car les débats de la fin de 1789 et des interventions de l'abbé Grégoire révélèrent des formes de persécutions antisémites en Lorraine. Les Juifs de Metz réclamèrent même « aide et protection ».

D'autre part, la Grande Guerre a entraîné la mobilisation de Français juifs et l'engagement de juifs étrangers – souvent russes- immigrés ; ces derniers étant versés dans des formations de la Légion étrangère. Or les vexations antisémites (anti-arméniennes aussi) n'ont pas été rares de la part de l'encadrement. Les pertes subies par ces contingents juifs dans les combats de Carency (Artois, mai 1915), et les humiliations endurées ont provoqué une rébellion (2<sup>e</sup> régiment de marche du 2<sup>e</sup> Etranger). Conseil de guerre, condamnations à mort... Philippe-E. Landau, qui a approfondi cette question conclut : « Ce n'est qu'en septembre 1915 que le ministère de la Guerre mène une enquête sur cette mutinerie suite à l'impact négatif qu'elle provoque au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. Ce sombre événement jette en effet le discrédit sur la France émancipatrice et sert désormais les intérêts de l'Allemagne qui se présente comme la libératrice des peuples opprimés <sup>3</sup> »

### H. Néant

(1) Biographie de référence : SANGUIN André-Louis "Vidal de la Blache, un génie de la géographie", Paris Belin 1995

(2) G. Bienaimé, *La Pologne*, conférence prononcée devant la Société de Géographie (22 janvier 1915), bulletin *La Géographie*, tome XXX, n° 5, novembre 1915, p.352.

(3) Ph.-E. Landau, La communauté juive de France et la Grande Guerre, *Annales de démographie historique* 2002, n°1, p. 95.

\*\*\*\*\*

# "LE MANUSCRIT DE CAYEUX SUR MER"

juillet - août 1945

texte de Denise HOLSTEIN

## Entretiens avec Raymond Riquier - Étude historique de Françoise BOTTOIS

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah a publié, en 2008, le témoignage de Denise Holstein sur son arrestation, celles de ses parents, leurs internements à Drancy et leurs déportations à Auschwitz - Birkenau, en 1943 et 1944. •

Le livre se décompose en trois parties: le premier texte est le récit autobiographique écrit par Denise Holstein, à son retour de déportation, alors qu'elle est âgée de 18 ans, à l'été 1945. Le second texte est une série d'entretiens complémentaires, menés par Raymond Riquier, inspecteur de l'académie de Paris, sur une période de dix mois en 2007-2008. Le troisième texte est l'histoire de la destruction des Juifs de Rouen élaborée par Françoise Bottois, historienne, qui, selon le mot de Denise Holstein, l'a "immensément aidée" à organiser des témoignages dans les établissements scolaires de l'académie de Rouen et sur les lieux de mémoire, par des voyages d'étude à Auschwitz-Birkenau. Françoise est par ailleurs notre trésorière.

Outre son caractère exceptionnel d'histoire immédiate écrite par un témoin direct, le texte de Denise Holstein présente des intérêts multiples: d'abord il est l'autobiographie d'une jeune fille juive arrêtée à deux reprises, le 15 janvier 1943 et le 22 juillet 1944, déportée dans deux camps: Auschwitz-Birkenau et Bergen-Belsen, et rentrée seule, mais c'est aussi l'histoire d'une famille juive française, socialement et culturellement intégrée, confrontée brutalement au projet "d'anéantissement des Juifs de Rouen", politique de l'Etat SS, relayée localement par les représentants du gouvernement de Vichy, engagés dans le choix de la collaboration. Et Françoise Bottois fait la démonstration, sur documents administratifs, de la participation active du préfet régional, André Parmentier, et de son directeur de cabinet, Jean Spach.

Denise Holstein est aussi une adolescente protégée qui subit les premières mesures antisémites sans que sa vie quotidienne en soit bouleversée, jusqu'à ce qu'elle soit confrontée à une série de ruptures qui sont autant de traumatismes. La première correspond à l'arrestation de son père, Bernard Holstein chirurgien-dentiste, officier de l'armée française mobilisé en 1939. Arrêté le 6 mai 1942, date par laquelle commence la rédaction du manuscrit, il est emprisonné puis interné à Drancy. Bernard Holstein est

libéré le 8 août, peut être à cause de l'appartenance à l'UGIF de sa femme.

La deuxième rupture correspond à la grande rafle des Juifs de Seine-inférieure, le 15 janvier 1943. Denise Holstein et ses deux parents, Juliette et Bernard Holstein, sont arrêtés par la police française. Seul son frère aîné Jean, resté en zone sud, est épargné. Ils font partie des 164 hommes, femmes et enfants juifs convoyés par train de Rouen à Paris puis internés à Drancy.

La troisième rupture, la plus douloureuse est lorsqu'elle apprend de sa grand-mère la déportation de ses parents, déportés le 20 novembre 1943. Elle-même, sortie de Drancy pour cause de diphtérie, est devenue "enfant bloqué" puis aide monitrice d'enfants juifs orphelins, dans une maison de l'UGIF située à Louveciennes. Arrêtée, par Alois Brünner, le 22 juillet 1944, elle est déportée, avec 46 enfants, le 31 juillet 1944, par l'avant-dernier convoi parti de Drancy.

C'est seule, alors qu'elle est âgée de 17 ans, que Denise Holstein doit affronter l'univers concentrationnaire: rasée et immatriculée 16727, elle est transférée dans un block de quarantaine qu'elle qualifie de "véritable enfer", du fait des coups, de la sous-alimentation, des appels interminables, avant de faire l'expérience de plusieurs kommandos de travail. Mais c'est au revier, où elle est transférée, en septembre 1944, qu'elle est témoin de scènes d'une violence extrême: la sélection de femmes pour la chambre à gaz, dans une atmosphère de "terreur"...

Le 30 décembre 1944, elle est déplacée à Bergen-Belsen, où les conditions de survie sont extrêmement détériorées, souffrant de la faim et de la soif, du froid sans protection, du typhus qu'elle subit couchée à même le sol. Elle est enfin libérée le dimanche 15 avril 1945, alors qu'elle ne pèse plus que 35 kilos, puis rapatriée fin mai 1945.

En l'espace de moins d'une année, Denise Holstein a fait l'expérience de plusieurs blocks et kommandos, de la brutalité, voire de la cruauté, des Blockowa et Stubowa, sans parler de l'encadrement supérieur des SS, exécutant froidement un crime répété, mais elle a aussi vécu l'expérience de rapports amicaux, de solidarités concrètes.

En relation directe avec l'histoire racontée, les questions de Raymond Riquier permettent de préciser les conditions de rédaction du manuscrit,

puis le retour à une vie normale avec un mariage à 20 ans, la perte d'un fils premier né mais la naissance de deux filles. Avec une grande sincérité, Denise Holstein évoque son histoire familiale, les responsabilités de ses parents au sein de l'UGIF et la "protection" toute relative qui en résultait, ses rapports avec son frère resté caché pour échapper au STO, les silences et les malentendus et pourquoi elle commence à témoigner après un passage à Louveciennes, dans les établissements scolaires et sur les lieux de mémoire. Elle multiplie les interventions à partir du début des années 90, dans les académies de Rouen et de Nice le plus souvent accompagnée par Françoise Bottois, qui va se faire l'historienne de son histoire et de celle des Juifs de Rouen, Et c'est le début d'une "remarquable étude historique", comme l'écrit Serge Klarsfeld dans sa préface, un travail approfondi sur archives, documents administratifs et photographiques, entretiens oraux.

Les premières mesures antisémites visent 473 personnes juives habitant le Grand Rouen, majoritairement de nationalité française. Puis ce sont les arrestations de Juifs étrangers (à partir de juin 1941) et les prises d'otages, avec la rafle du 22 octobre 1941. Les premiers otages, juifs et/ou communistes étant transférés dans les Camps de Compiègne-Royallieu et Drancy, et fusillés ou déportés. Les arrestations se multiplient en 1942 et une première rafle; de Juifs, hommes de 18 à 64 ans, pour les trois quarts de nationalité française, a lieu le 6 mai 1942 (77 internés, 2 libérés), les 13 et 14 juillet 1942, 64 femmes juives sont arrêtées, emprisonnées et transférées dans le camp de Pithiviers. Les 9 et 10 octobre 1942, ce sont des couples, trois jeunes enfants, 17 personnes qui sont arrêtés. La dernière grande rafle est celle des 15-17 janvier 1943 qui organise l'arrestation de 164 hommes, femmes et enfants. A cette date le département est vidé de la quasi totalité de sa population juive.

C'est le très grand mérite de Denise Holstein et de Françoise Bottois que d'avoir rendu à ces personnes une histoire particulière et une identité concrète, ce qui permet d'analyser au plus près comment plus de 250 Juifs ont été déportés en l'espace de huit mois, dont il ne reste à l'été 1943 que deux survivants.

*Marie-Paule HERVIEU*

\*\*\*\*\*

## D'ETRANGES RETOURS

La revue « Histoire » n° 334 de septembre 2008 présente un article d' Olivier Loubes, professeur au lycée Saint-Sernin de Toulouse dont le sur-titre annonce: « Des enfants d'étrangers expulsés bien que scolarisés .... Le durcissement de la politique d'immigration en France a soulevé l'indignation.

Rappelant les tensions de la fin des années 1930 ». La formule rituelle « Plus jamais ça » que reprennent volontiers nos élèves après avoir écouté le témoignage d'un(e) ancien(ne) déporté(e) a déjà été à de trop nombreuses reprises réduite à néant:

des génocides (1) ont eu lieu au Cambodge, au Rwanda, en Bosnie...

Mais cette fois-ci le « Plus jamais cela » nous concerne directement: ce sont nos élèves et leurs parents, les camarades de ceux qui clament leur volonté de respecter chacun et de refuser tous les racismes, toutes les xénophobies, qui sont victimes de rejet. Comme le précisait Emmanuel Terray, anthropologue, directeur d'études à l'école des Hautes Etudes en sciences sociales (2), la stigmatisation d'indésirables devant être expulsés conduit aux mêmes méthodes policières, que ce soit entre 1940 et 1944, pendant la guerre d'Algérie ou aujourd'hui: rafles, arrestations d'enfants, contrôle au faciès, convocations-pièges. Emmanuel Terray rappelle au cours de cette interview qu'en France, chaque année, on compte 250 enfants dans des centres de rétention. Il déplore alors l'indifférence actuelle, le processus d'accoutumance lente.

Dans son article, Olivier Loubes présente la situation dans les années 1930. Il cite un extrait d'un texte adressé en secret aux préfets précisant: « Si la naissance en France et surtout l'éducation dans des écoles ou des facultés françaises constituent [de la part des étrangers] une présomption de loyalisme, elles n'en sont pas une preuve absolue » (3). Ainsi le fait de ne pas avoir la nationalité française rend l'élève suspect a priori! Ce type d'analyse correspond à des périodes de crises, d'inquiétudes. Quelques années plus tôt en effet, quand en 1927 une loi (4) facilite l'acquisition de la nationalité française, une enquête menée sur les lycéens étrangers conclut à « l'absence de préjudice » pour les établissements scolaires (5). Et aujourd'hui, Emmanuel Terray estime que si notre pays a un « problème » avec ses minorités, ses immigrés, c'est qu'il est en difficulté économique et/ou idéologique.

Les mêmes choix politiques contraires aux droits de l'homme se répètent dans des contextes pourtant très différents. Olivier Loubes montre que sous le gouvernement Daladier, le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, « presse les préfets de multiplier les actions favorisant un retour massif des enfants réfugiés dans leur pays ». Il s'agit en l'occurrence des réfugiés espagnols ayant fui la guerre civile et le franquisme! «Vous voudrez bien sans retard procéder à la mise en route via Hendaye, via Port-Bou, de tous les enfants espagnols hébergés en France, orphelins ou non » (c'est moi qui souligne): c'est ce que demande Albert Sarraut, radical modéré, aux préfets le 19 septembre 1939 (6). Ainsi les « reconduites à la frontière » sont des réflexes « classiques ». RESF (7) dénonce régulièrement des menaces d'expulsion concernant des lycéens . Leur film «Laissez-les grandir ici » peut être regardé sur leur site. José Vieira (8) a raconté ( <http://www.rue89.com/print/66716>) l'expulsion de Roms le 17 septembre 2008 en gare de Massy-Palaiseau. Il fait explicitement référence aux arrestations des Juifs en France pendant la seconde guerre mondiale: encerclement du parking où s'étaient installées les

familles Roms, conduite de la majorité de ces familles vers la passerelle de la gare de Massy-Palaiseau, encadrement policier sur le quai du RER C. « Des femmes donnant le sein à leur bébé, assises sur des valises, des enfants qui n'avaient que les sacs et les baluchons pour jouer, des familles entières sur un quai de gare encadrées par la police qui les obligea à monter dans un train .... cela n'émouvait pas grand monde ». Mêmes scènes, même indifférence: « Les regards se détournent. Les voyageurs qui descendent s'empressent de descendre, ceux qui montent évitent les wagons (9) où s'entassent les Tziganes ».

Si réellement « Plus jamais cela » a un sens, si ce n'est pas seulement un slogan pratique pour se déculpabiliser, il faut réfléchir à ce que chacun d'entre nous peut faire quand, à notre porte, des enfants sont victimes de xénophobie.

*Martine Giboureau*

professeure au lycée François Ier de Fontainebleau  
décembre 2008

(1) convention pour la prévention et la répression du crime de génocide; ONU, résolution 260 A (III) entrée en vigueur le 12 janvier 1951: « le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel: a) meurtre de membres du groupe .... »

(2) émission « Parenthèse » de Laurence Luret, France Inter, 22 novembre 2008

(3) 18 janvier 1939, circulaire adressée en secret aux préfets, rédigée par Amédée Bussièrre, directeur général de la sûreté nationale; Archives nationales F1a 3590

(4) la loi de 1927 prévoit un accès plus facile à la nationalité française (réduction de la durée de résidence à trois ans). Elle dispose surtout que les enfants nés d'une mère française et d'un père étranger, situation très fréquente, soient Français.

(5) enquête de l'inspecteur général, gendarme de Bevette, sur les lycéens étrangers. Archives nationales F17 13954

(6) Archives nationales F1a 3590. Le 19 septembre la France était officiellement en guerre contre l'Allemagne nazie. Aujourd'hui l'« ennemi » désigné est le terrorisme.

(7) Réseau éducation sans frontières. Le 26 juin 2004, s'est tenue à la Bourse du Travail de Paris une réunion rassemblant des enseignants, des personnels de l'Education nationale, des parents d'élèves, des éducateurs, des collectifs, des syndicats et des organisations attachées à la défense des droits de l'homme préoccupés de la situation des sans-papiers scolarisés (de la maternelle à l'université). Ils ont décidé la création d'un réseau de soutien nommé Education sans frontières (<http://www.educationsansfrontieres.org/>)

(8) Le réalisateur portugais José Vieira travaille, entre autres sujets, sur l'histoire de l'immigration. Ses derniers films sur l'immigration clandestine portugaise en France restituent des trajectoires individuelles dans un contexte historique.

(9) Le terme est inapproprié car il s'agit de voitures de voyageurs et non de wagons de marchandises.

*Projection du film*

## "ET PUIS LES TOURISTES"

de Robert Thalheim

*Débat avec*

**ANNETTE WIEVIORKA**

**Mercredi 25 mars 2009 à 14h**

Lycée Edgar Quinet, salle 13  
63 rue des Martyrs  
75009 PARIS  
(métro Pigalle ou Notre-Dame-de-Lorette)

**ENTREE LIBRE**

### Travaux en cours

#### COMMISSION MIXTE TÉMOINS/PROFESSEURS

**- Suite du projet Belleville avant la  
déportation:**

. le quartier avant la guerre: les écoles,  
l'habitat, les métiers, les appartenances  
. un mode de vie communautaire ouvert: les  
relations entre immigrants, les pratiques  
culturelles  
. les persécutions avant les arrestations,  
internements et déportations, les résistants.  
Il s'agit de retrouver un maximum de  
documents: photographies de la mémoire  
juive de Paris, recensements, listes  
d'arrestations, fiches de Drancy, dossiers de  
spoliation.

#### ENSEMBLE DES COMMISSIONS

*L'histoire de la Shoah dans  
l'enseignement  
primaire.*

Préparation par Martine Giboureau d'une  
fiche qui s'adressera aux professeurs des  
écoles qui ont à mettre en œuvre les  
instructions du Bulletin Officiel de  
l'Education nationale du 17 juillet 2008  
sur l'enseignement de l'histoire de la  
Shoah.

Nous souhaitons bénéficier de l'expé-  
rience et des conseils des anciens  
déportés qui témoignent devant des CM1  
et CM2.

Nous envisageons un montage pour les  
écoles qui ne peuvent inviter de témoins.

#### AGENDA

**Mercredi 4 mars** 14h30 (73  
avenue Parmentier)  
*"Commission mensuelle"*

**Mercredi 11 mars** 14h30 ( 39  
boulevard Beaumarchais)  
*"Commission restreinte témoins/  
professeurs"*

**Mercredi 18 mars** 14h30 ( 39  
boulevard Beaumarchais)  
*"Commission mixte témoins/  
professeurs"*

**Retrouvez-nous sur notre site Internet : <http://cercleshoah.org/>**

#### *Dernières publications:*

"*Enfants et adolescents juifs dans le système concentrationnaire nazi - Témoignages d'adolescents déportés à Auschwitz – Birkenau*" un DVD et son livret d'accompagnement à la disposition des élèves qui préparent le Concours national de la Résistance et de la Déportation 2009 Gratuit sur demande.

" *Les enfants juifs de prisonniers de guerre déportés à Bergen Belsen*", " un DVD réalisé à partir de témoignages collectifs et son livret d'accompagnement. Gratuit sur demande.

Le "Petit-cahier" *L'immigration juive en France de la fin du XIXème à la Seconde Guerre mondiale* , conférence de Gérard Noiriel, témoignage de Mme Sarah Lichtsztejn-Montard

\*\*\*\*\*